

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
DE LYON

DATE : 06/01/98
N° DE DEPOT : 2
R.C.S. LYON : 414 862 672
N° DE GESTION: 97 B 03529

BORDEREAU INPI -DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

-----Nom et adresse de la Société -----
G.R.I.E.P.S. GROUPE DE RE
CHERCHE ET D'INTERVENTION
101 BD DE L'EUROPE
69310 PIERRE BENITE

Nous soussigné greffier du Tribunal de Commerce de LYON avons déposé à la date ci-dessus au rang de nos minutes :

ORD. DESIGNANT COMMISSAIRE APPORTS

concernant la Société désignée ci-dessus.

87/1205

= 5 JAN. 1998

5 003


GRIEPS

Monsieur le Président
TRIBUNAL DE COMMERCE
44, rue Bonnel
69003 LYON

Ste Foy-lès-Lyon, le 23 décembre 1997.

**Objet : Requête pour la nomination
d'un commissaire aux apports**

Monsieur le Président,

Nous procédons à la cession d'un fonds de commerce entre l'association **GRIEPS**, et une nouvelle société en cours de création, **GRIEPS SCOP SA** à capital variable, immatriculée SIREN 414 862 672, 74, rue du Grand Roule - 69110 SAINTE FOY LES LYON.

L'association est actionnaire de cette Société. En référence à l'article 151-1 de la loi du 24 juillet 1996, nous requérons la **nomination d'un commissaire aux apports**, afin d'assurer la régularité de cette opération.

Nous suggérons la nomination de :

**Monsieur Serge BOTTOLI, expert
Cabinet Escoffier (SA) - 40, rue Laure Diebold - 69009 LYON.**

Restant à votre disposition pour toutes précisions complémentaires, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos respectueuses salutations.



Michel BENINGER
responsable financier



Madeleine FARHAT
Président du Directoire

direct 04 72 66 20 34 & fax 04 78 50 03 25 & e-mail : Michel.BENINGER@wanadoo.fr

GRUPE DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION POUR L'EDUCATION PERMANENTE DES PROFESSIONNELS DE LA SANTE

Siège et secteur LYON : 74, rue du Grand Roule - 69110 SAINTE-FOY-LES-LYON - Tél. : 04 72 66 20 30 - Fax : 04 72 66 20 44

TRI71223.doc Secteur PARIS : 13, avenue Philippe Auguste - 75011 PARIS - Tél. : 01 40 09 87 99 - Fax : 01 40 09 88 68 - Métro Nation

ORDONNANCE

Nous, Président du Tribunal de Commerce Lyon, assisté du Greffier,

Vu la requête qui précède et les motifs exposés,

DESIGNONS en qualité de commissaire aux apports

Serge BOTTOLI

FAIT A LYON, le - 5 JAN. 1998

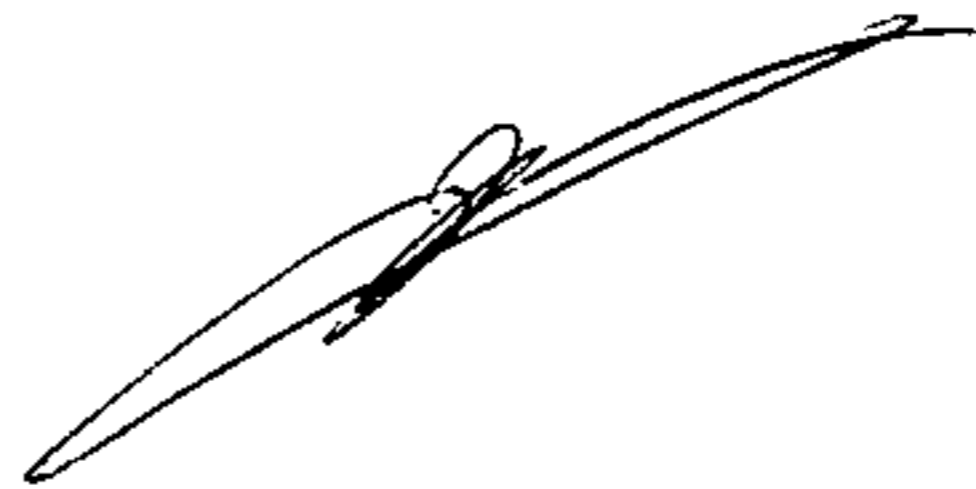
LE PRESIDENT

LE GREFFIER

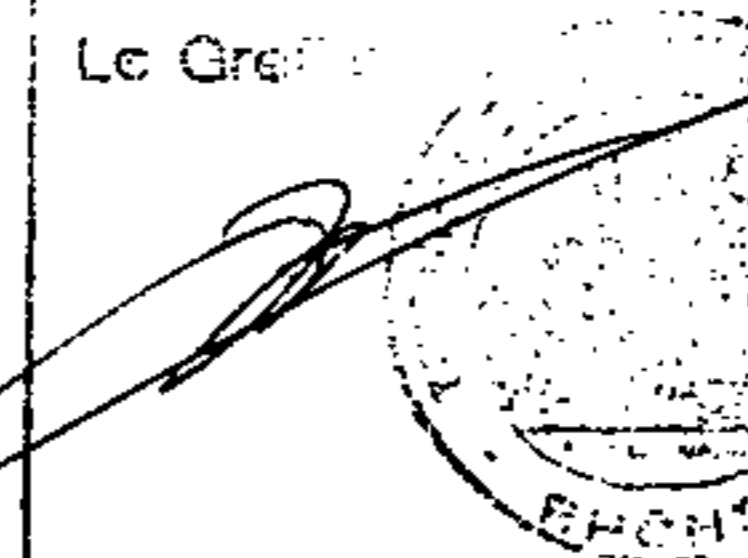

POUR LE PRESIDENT
LE JUGE DELEGUE



D. TAVERNIER



G T C LYON
<i>la</i> ORIGINAL
Répertoire N° 97/1265
Délibéré le - 5 JAN. 1998
Ordonnance exécutoire au jour de la minute (art. 407 C. de Proc.)
Le Greffier



550